

# INVITATION PRESSE

Marseille, le 28 juin 2022

## UNE CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE L'ASSURANCE MALADIE ET TROIS GRANDS ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR POUR FAVORISER L'ACCÈS AUX DROITS ET À LA SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Avec près de 7 millions de jeunes de 16 à 25 ans parmi ses assurés, l'Assurance Maladie fait de la santé des étudiants, et plus largement de la santé des jeunes, une priorité. C'est d'ailleurs dans ce cadre que la Caisse Nationale d'Assurance Maladie a officialisé en ce mois de mars 2022 une convention de partenariat associant notamment le ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et le ministère des Solidarités et de la Santé.

Et parce que collaborer avec les acteurs de l'enseignement supérieur est l'une des réponses aux besoins spécifiques des jeunes étudiants, mais aussi pour les étudiants internationaux, qui doivent être accompagnés dans leur autonomisation et dans l'apprentissage de l'administration de leur santé, **l'Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône a souhaité à son tour officialiser, par la signature d'une convention locale « enseignement supérieur », le cadre de ses actions déjà engagées avec Aix-Marseille Université, le Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé, et le Crous Aix-Marseille Avignon.**

Dans le cadre de cette convention, la CPCAM13 et ses partenaires, s'engagent ainsi à se coordonner et renforcer leurs actions pour mieux :

- favoriser l'accès aux droits des étudiants, y compris les étudiants étrangers,
- agir sur les difficultés d'accès aux soins et les inégalités sociales et territoriales de santé,
- organiser l'accompagnement en santé des étudiants,
- faciliter l'accès aux actions de prévention et de promotion de la santé.

**Afin de promouvoir ces ambitions communes, nous sommes très heureux de vous convier à la signature officielle de cette convention qui aura lieu le mardi 5 juillet prochain à 16h00, au siège de la CPCAM13, 56 chemin Joseph Aiguier - 13009 Marseille (Salle du Conseil).**

### en présence de

Monsieur Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université,  
Monsieur le Professeur Laurent Ben Soussan, Directeur du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé d'Aix-Marseille,  
Monsieur Marc Bruant, Directeur Général du Crous Aix-Marseille Avignon,  
et Monsieur Gérard Bertuccelli, Directeur Général de la CPCAM13.

Nous comptons vivement sur votre présence et vous y attendons nombreux.

### Contacts presse :

■ Assurance Maladie des Bouches-du-Rhône  
Laurence Le Bihan  
Email : [701.communication.cpam-marseille@assurance-maladie.fr](mailto:701.communication.cpam-marseille@assurance-maladie.fr)  
Tél. : 04 91 83 70 79

■ Aix-Marseille Université  
Clara Bufi  
Email : [clara.bufi@univ-amu.fr](mailto:clara.bufi@univ-amu.fr)  
Tél. : 04 86 09 08 50

■ Crous  
Axelle Martin  
Email : [communication@crous-aix-marseille.fr](mailto:communication@crous-aix-marseille.fr)  
Tél. : 04.42.16.13.22